

Réunion du 13 décembre 2023

Procès-verbal N° 17

Présidence M. B. MAY

Présents : MM. M. PINGUET, JC PIBOIN

Excusés : Mme P. BEAURENAUD. M.L. ERAY, M. G. MARTIN,

COMPÉTITIONS MASCULINES

RAPPEL : à compter du 4 novembre 2023 et jusqu'à fin février 2024, les rencontres seront programmées à 14h30 et les levers de rideau à 12h30.

INFORMATIONS

. Planning de journée

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.

. Correspondance

Toute correspondance émanant d'un club devra être rédigée par le biais de l'adresse mail officielle de ce dernier pour être prise en compte.

Terrain impraticable

Pour toute déclaration de terrain impraticable, il convient de se référer au règlement figurant dans l'annuaire du District. **SAUF POUR LES COUPES DÉPARTEMENTALES.**

Toute demande effectuée en dehors de ces deux procédures ne pourra être prise en compte. Aussi, lors de la phase aller, et afin de préserver la régularité sportive de la compétition, la commission demande aux clubs d'appliquer la procédure N°1 avec envoi de l'arrêté municipal le vendredi avant 16 heures au secrétariat du District, de manière à pouvoir inverser la rencontre.

Rappel

Tout match amical ainsi que les tournois doivent être déclarés au District.
Se référer au règlement de la LBFC (Atout club).

1 – MATCHS NON-JOUES

La commission demande aux clubs de bien vouloir respecter le règlement figurant dans l'annuaire du District pages 131 et 132 (s'agissant des matchs reportés suite arrêté municipal à transmettre au District avant 16h00 pour permettre l'inversion des rencontres).

COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

CHATILLON 1 / POUQUES 1 – match n°51435.1. Fixé au 17 décembre 2024 (journée du 10 décembre 2023)

DEPARTEMENTAL 1

MARZY 1 / GARCHIZY 2 - Match n° 50038.1. Fixé au 17 décembre 2023 (Journée du 5 novembre 2023)

GUERIGNY-URZY 1/ST PIERRE 1– Match n° 50053.1. Fixé au 17 décembre 2023 (Journée du 19 novembre 2023)

CORBIGNY 1 / GARCHIZY 2 - Match n°50065.1. Fixé au 28 janvier 2024 (journée du 3 décembre 2023).

GUERIGNY-URZY 1 / CLAMECY 1 – Match n°50108.1. Fixé au 28 janvier 2024 (journée du 3 décembre 2023).

GARCHIZY 2 / FC NEVERS 2 – Match n°50049.1. Fixé au 4 février 2024 (Journée du 19 novembre 2023)

DEPARTEMENTAL 2 poule A

POUGUES 2 / COSNOIS FC 1 – Match n° 50163.1. Fixé au 17 décembre 2023 (Journée du 26 novembre 2023).

FOURCHAMBAULT 2 / COSNOIS FC 1 – Match n°50171.1. Fixé au 28 janvier 2024 (journée du 3 décembre 2023).

LA CHARITE 2 / ST PERE 1 – Match n° 50146.1. Fixé au 28 janvier 2024 (Journée du 5 novembre 2023)

ALLIGNY ST AMAND 1 / NEVERS BANLAY 2- Match n° 50128.1. fixé au 28 janvier 2024 (Journée 8 octobre 2023).

POUILLY 1 / LA CHARITE 2 – Match n°50158.1. Fixé au 4 février 2024 (Journée du 19 novembre 2023).

ST PERE 1 / NEVERS BANLAY 2 – Match n° 50157.1 Fixé au 4 février 2024. (Journée du 19 novembre 2023).

COULANGES 2 / LA CHARITE 2 – Match n°50170.1. Fixé au 11 février 2023 (journée du 3 décembre 2023).

DEPARTEMENTAL 2 Poule B

ST BENIN 2 / ESN58 2 – Match n°50255.1 Fixé au 28 janvier 2024 (journée du 26 novembre 2023).

NEVERS CHALLUY SERMOISE 2 / CIE IMPHY 1 – Match n°50246.1. Fixé au 4 février 2024 (Journée du 19 novembre 2023).

CHAULGNES 1 / CORBIGNY 2 – Match n° 50260.1. Fixé au 4 février 2024 (journée du 3 décembre 2023).

CERCY 1 / ST BENIN 2 – Match n°50261.1. Fixé au 4 février 2024 (journée du 3 décembre 2023).

LUTHENAY 1 / ST BENIN 2 – Match n° 50247.1. Fixé au 11 février 2024 (journée du 19 novembre 2023).

DEPARTEMENTAL 3 Poule A

GUERIGNY URZY 2 / CIE IMPHY 2 – Match n° 50325.1. Fixé au 17 décembre 2023 (journée du 3 décembre 2023).

DEPARTEMENTAL 3 Poule B

CORBIGNY 3 / ENT. CORANCY-CHATEAU ARLEUF 1 – Match n°50392.1. Fixé au 17 décembre 2023 (journée du 3 décembre 2023).

DEPARTEMENTAL 4 Poule Elite

TANNAY 1 / NARCY 1 – Match n°51164.1. Fixé au 17 décembre 2023 (journée du 3 décembre 2023).

DEPARTEMENTAL 4 Poule Consolante

LUTHENAY 2 / E. MOUX BRASSY 2 – Match n°51269.1. Fixé au 4 février 2024 (journée du 26 novembre 2023).

2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 24 mars 2024

DEPARTEMENTAL 1

CORBIGNY 1 / GUERIGNY URZY 1 – Match n° 50031.2

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour avancer cette rencontre au samedi 23 mars à 17h00.

Accord de la Commission.

DEPARTEMENTAL 3 poule A

GARCHIZY FR PORT 1 / GUERIGNY URZY 2 – Match n°50292.2

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour avancer cette rencontre au samedi 23 mars à 17h00.

Accord de la commission à condition que le match arrive à son terme.

3 - FORFAITS

COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

ENT. CORANCY CHATEAU 1 / LA CHARITE 1 – Match n° 51446.1 du 10 décembre 2023

Forfait déclaré de ENT. CORANCY CHATEAU.

Amende 40€.

LA CHARITE 1 qualifié pour le prochain tour.

LUTHENAY 1 / VAUZELLES 1 – Match n° 51440.1 du 10 décembre 2023.

Suite à l'arrêté municipal transmis par le club de LUTHENAY en date du 9 décembre, la Commission avait procédé à l'inversion de la rencontre afin que cette dernière se déroule à Vauzelles.

La Commission prend note du forfait de LUTHENAY.

Amende 40€.

VAUZELLES 1 qualifié pour le prochain tour.

Conformément au règlement en vigueur p88 de l'Annuaire du District, LUTHENAY 1 et ENT. CORANCY CHATEAU ne pourront participer à la Coupe du District/SportComm.

4 – COURRIEL ET DOSSIER TRANSMIS

- [Du Club de LUTHENAY](#)

Arrêté d'interdiction d'utilisation du terrain du 9 décembre 2023 au 31 janvier 2024

- [De la ville de COSNE/LOIRE](#)

La Mairie, compte tenu du terrain partagé avec le rugby cosnois et du calendrier de ce dernier, est dans l'impossibilité d'accueillir les rencontres du COSNOIS FC aux dates suivantes :

- Dimanche 21 janvier 2024
- Dimanche 11 février 2024
- Dimanche 10 mars 2023
- Dimanche 24 mars 2024
- Dimanche 31 mars 2024

- [Dossier transmis par la Commission de Discipline. Match arrêté D2A ALLIGNY ST AMAND 1 / NEVERS BANLAY 2 du 8 octobre 2023.](#)

La Commission prend connaissance de la décision de la Commission donnant match à rejouer avec trois arbitres officiels.

La Commission repositionne cette rencontre au 28 janvier 2024.

COMPÉTITIONS FÉMININES

1 – MATCHS NON-JOUÉS

Journée du 3 décembre 2023

Critérium féminin phase 2 Poule Consolante

COSSAYE 1 / FC NEVERS 3 – Match n° 51072.1 fixé au 4 février 2024

CHARRIN 1 / ESN 58 1 – Match n° 51027.1 fixé au 4 février 2024

Journée du 10 décembre 2023

Coupe Féminines

ST REVERIEN 1 / COULANGES 1 – match n°51452.1 fixé au 11 Février 2024

GUERIGNY URZY 1 / E. CORBIGNY CHATEAU ARLEUF 1 – Match n° 51448.1

Demande des clubs de reporter cette rencontre au 11 février 2024

Accord de la Commission.

2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 19 novembre 2023

Critérium féminin phase 2 Poule Consolante.

CHARRIN 1 / FC NEVERS 3 – Match n°51018.1

La Commission reporte cette rencontre au 11 février 2024.

Journée du 26 novembre 2023

Critérium féminin phase 2 Poule Elite.

SNID 1 / E. CLAMECY TANNAY 1 – Match n°51046.1

Demande des clubs de reporter cette rencontre au 11 février 2024.

Accord de la Commission.

Journée du 3 décembre 2023

Critérium féminin phase 2 Poule Elite

E. CLAMECY/TANNAY 1 / COULANGES 1 – Match n°51052.1

Demande des clubs de reporter cette rencontre au 3 mars 2024

Accord de la Commission.

LA CHARITE 1 / FC NEVERS 2 – match n°51049.1

Demande des clubs de reporter cette rencontre au 4 février 2024

Accord de la Commission.

Journée du 24 mars 2024

Critérium féminin phase 2 Poule Consolante.

ST REVERIEN 1 / GUERIGNY URZY AS 1 – Match n°51068.2

Demande des clubs de reporter cette rencontre au 14 avril 2024.

Accord de la Commission.

PROCHAINE RÉUNION LE MERCREDI 3 JANVIER 2024 A 15H00

Le Président
Bernard MAY



Le Secrétaire
Michel PINGUET



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.